

27-100
26 FEV 1991

HCR / Mme Sadako Ogata a annoncé ses priorités Qu'est-ce qu'un réfugié?

Le nouveau Haut-Commissaire a l'intention de faire appel au secteur privé pour augmenter les ressources du HCR.

Mme Sadako Ogata, qui vient d'assumer ses nouvelles fonctions de Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), hérite d'une situation particulièrement difficile. Il y a dans le monde quelque 15 millions de réfugiés — reconnus comme tels par le HCR et bénéficiaires, en droit, de sa protection —, et peut-être autant de personnes déplacées. Soit au total une trentaine de millions d'êtres humains en détresse, qui tous ont besoin d'assistance.

Comment faire face, compte tenu du mandat restreint du HCR (qui ne concerne en principe que les demandeurs d'asile fuyant la persécution) et de ressources financières en baisse constante?

Mme Ogata, qui donnait hier sa première conférence de presse à Genève, admet que le concept même de réfugié doit être clarifié. Particulièrement celui de réfugié économique. D'après elle, le HCR ne peut pas se limiter au cadre de son mandat originel. Ce qui ne signifie pas qu'il puisse s'occuper simultanément de tous les réfugiés. Le problème est d'atteler à la tâche assez de partenaires pour avoir les moyens d'assister ceux qui fuient leur pays par impossibilité d'y vivre.

Mme Ogata fixe trois priorités au HCR: subvenir aux besoins des réfugiés sur le terrain; lever des fonds et, prati-

quer une bonne gestion — laquelle suscitera la confiance, qui à son tour amènera les ressources nécessaires pour prendre soin des réfugiés.

Elle a l'intention de faire appel au secteur privé. Pour augmenter les moyens financiers du HCR, bien sûr, mais aussi pour associer le public à son œuvre, en créant un courant de sympathie capable de faire pression sur des gouvernements, trop enclins à serrer les cordons de leur bourse.

Le Haut-Commissaire attache une très grande importance à la protection internationale des réfugiés, qu'il situe dans le cadre plus large du respect des droits de l'homme. Il juge que le rapatriement volontaire est une solution de plus en plus souhaitable, mais à condition qu'il soit réellement volontaire et ne porte pas préjudice au bien-être des intéressés.

D'une façon générale, la pression migratoire du sud vers le nord, et de l'est vers l'ouest, appelle des mesures de prévention — par le développement et l'aide aux plus nécessiteux —, ainsi que des mesures d'alerte avancée. Mme Ogata reprend là les idées développées par ses prédécesseurs immédiats Jean-Pierre Hocké et Thorvald Stoltenberg.

Reste à voir comment elle les mettra en pratique. Réussira-t-elle à s'assurer de la coopération des gouvernements, tout en prenant le risque de leur déplaire par la protection inflexible des droits des demandeurs d'asile? On sait les abus qui ont eu lieu à Hong-Kong, dans la CEE, en Suisse même...

Bernard LAVRIE



Née à Tokyo, Mme Sadako Ogata est une universitaire spécialiste de l'histoire de la diplomatie et des relations internationales. Elle a représenté son pays dans de nombreux forums consacrés aux droits de l'homme et aux questions humanitaires. (Reuter)